

PASSEPORT



Conseil des écoles francsaskoises

VISION : L'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer **comme francophone** et de contribuer à part entière dans la société.

MISSION : Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.

VALEURS

Relations
interpersonnelles

Culture
d'excellence

Partenariat

Ouverture
sur le monde

Innovation

AXE 3 : DÉVELOPPER UNE CULTURE D'EXCELLENCE

R3 : Le CÉF a développé une culture d'excellence à tous les niveaux.

R3.1. Les pratiques de gestion et de prise de décision financière sont efficaces.

- Analyser et présenter des États financiers trimestriels au CSF tout en mettant en évidence l'état d'avancement des plans d'action
- Faire une projection de la situation financière sur une base trimestrielle
- Former les gestionnaires sur les pratiques gagnantes de prise de décision
- Réviser le formulaire de recommandation au CSF
- Former les gestionnaires à la démarche de gestion par projet
- Établir une charte de projet pour tout nouveau projet
- Recruter et fidéliser les meilleurs talents
- Évaluer la contribution individuelle de chaque poste au niveau organisationnel
- Présenter trimestriellement les tableaux de bord aux CSF
- Élaborer un formulaire de recommandation d'initiatives à la direction générale

R3.2. Le financement du système scolaire en langue française est arrimé aux besoins.

- Élaborer le budget d'obligation constitutionnelle
- Établir une nouvelle formule de financement pour le CÉF
- Démarcher politiquement la nouvelle formule de financement
- Rechercher de nouvelles sources de financement

R3.3. Les politiques, pratiques et la gouvernance favorisent l'efficacité et l'efficience.

- Implanter le logiciel de gestion des absences et suppléances
- Migrer de l'environnement Mac vers un environnement PC
- Développer un plan de formations des élus
- Créer un manuel du conseiller scolaire et d'école
- Revoir, actualiser et faire approuver l'ensemble des politiques et pratiques sectorielles

R3.4. Le CÉF assure la rétention et le développement de son personnel.

- Mettre en oeuvre le PIP (Plan d'intégration professionnelle) pour les nouveaux employés
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan de formation et de développement professionnel quant au plan de relève
- Organiser une activité de reconnaissance des années de service et autres
- Mettre en place, de concert avec les employés, un comité social
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan de succession
- Actualiser les cadres d'évaluation de la performance individuelle
- Élaborer un cadre de responsabilisation
- Réviser la structure de rémunération du CÉF
- Mettre en place un portail d'information sur le site Web
- Déployer le plan de relève des postes clés
- Remettre en place le congrès annuel des employés du CÉF

R3.5. Le CÉF valorise la qualité de la langue française.

- Évaluer la qualité de la langue française au recrutement de son personnel
- Évaluer la qualité de la langue française de son personnel en place
- Accompagner le personnel en place dans l'acquisition de compétences linguistiques

R3.6. Le recrutement et la fidélisation des élèves se sont accrus.

- Réaliser une enquête (ou entrevue) de départ auprès des élèves et parents
- Élaborer une stratégie de fidélisation et de recrutement
- Mettre en place une stratégie de recrutement les élèves internationaux
- Mettre en place une stratégie de recrutement des Ayants droit
- Déployer et intégrer les réseaux sociaux dans les écoles
- Mettre en place le site web de toutes les écoles
- Créer l'amicale des anciens élèves du CÉF